



Déclaration liminaire de l'UNSA-Education pour le CHSCTA du 28 mars 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTA

Comme depuis plus de deux ans maintenant, nous commencerons notre déclaration liminaire par évoquer la crise sanitaire. Certes, l'actualité politique et géopolitique, la lassitude de tous, ont fait passer au second plan l'épidémie de COVID-19. Cependant, les derniers chiffres montrent un redémarrage rapide des contaminations dans l'académie. Les taux d'incidence sont tous au-dessus de 1000 et ils sont particulièrement élevés chez les plus jeunes. On nous opposera que la tension hospitalière reste mesurée et c'est une réalité. Néanmoins nous savons tous que le nombre d'hospitalisations, qui ne baisse plus, le nombre de patients en soins intensifs et des décès finissent toujours par remonter quelques semaines après celui des contaminations.

Nos questions sont donc très simples. Que prévoyez-vous de faire pour mettre les agents de l'Education nationale en sûreté face à cette remontée ? Quelle reconnaissance peuvent-ils espérer en cas de contamination en sachant que les élèves sont devenus, avec le variant omicron, des vecteurs majeurs de contamination ? Enfin, qu'en est-il du suivi et de la reconnaissance des cas de COVID long parmi les agents de l'Education nationale ?

Nous terminerons par demander une réflexion approfondie pour que notre ministère soit plus résilient face à une éventuelle transformation de cette épidémie en endémie sourde. Poser simplement des capteurs de CO² ne suffira pas. C'est toute la conception des bâtiments scolaires autour d'un air intérieur pur et sain qu'il faudra repenser. De même, il est important de partir du principe que d'autres maladies pourront nous frapper lourdement dans un avenir plus ou moins proche. Il nous semble donc important d'avoir une politique de prévention, au moins générale, pour être prêt au cas où.

Au sujet de l'ordre du jour de ce CHSCTA, le vote du programme annuel de prévention est bien entendu prioritaire mais, hélas, bien tardif. Nous aimerions souligner que les orientations stratégiques ministérielles sont passées en année civile. Peut-être faudrait-il faire de même pour celles de l'académie en se donnant pour objectif de les voter lors du premier CHSCTA de l'année scolaire. Il faudrait aussi qu'elles soient réellement élaborées en partenariat entre les représentants du personnel et ceux de l'employeur. D'ailleurs, la création de comités de pilotage santé et sécurité au travail est recommandée par les orientations stratégiques ministérielles. Cela permettrait probablement d'enrichir le plan de prévention académique. De plus, il n'y est pas indiqué les personnes chargées de mettre en œuvre les objectifs de ce plan, les budgets alloués ainsi que les indicateurs de réussite. La mise en place de la structure académique de prévention recommandée au plan national serait là-aussi très utile, si on lui alloue des moyens humains, matériels et financiers.

Nous pourrions continuer longtemps car nombreuses sont les problématiques de santé, de sécurité et de conditions de travail dans l'Education nationale. Nous citerons pêle-mêle les personnels de direction et les DDFPT submergés par des tâches de plus en plus nombreuses poussant certains dans des situations potentiellement dramatiques. Dans le même ordre d'idée, les directeurs d'école sont aussi de plus en plus sollicités. Plus globalement, l'ensemble des personnels de l'Education nationale est, à un moment ou à un autre, en surcharge de travail, dans des difficultés en lien avec les usagers, etc. Il faut donc que l'employeur se donne les moyens d'évaluer ces risques à travers des DUERP les plus complets et à jour possible, qu'il programme des plans d'actions et qu'il les mette en œuvre et les ajuste annuellement. Pour cela, il doit se donner, dans chaque unité de travail, les moyens humains et financiers d'agir. Nous nous permettrons donc de rappeler notre revendication de temps de décharge réel accordé aux assistants de prévention.